



Renforcement de la résilience axé sur la commune de
Ouanaminthe
Région Nord-est Haïti



Rapport Evaluation Finale



Source : Base de données du projet

JEAN DUDSON ARISCAT, ING, MSC

DECEMBRE 2020

Table des matières

Liste des tableaux.....	4
Liste des figures.....	4
Sigles et abréviations.....	5
Résumé.....	6
Conclusions.....	8
Les principales recommandations se résument ainsi :.....	10
Chap. I – Introduction.....	11
1.1- Contexte, Justification et Présentation du projet.....	11
1.1.1- Objectifs du projet.....	12
1.1.2- Résultats attendus du projet.....	12
1.1.3- Principales activités du projet.....	12
1.2- Objectif de l'évaluation.....	13
1.2.1- Questions d'évaluation.....	13
1.2.2- Approche méthodologique.....	14
1.2.2.1- Revue documentaire.....	14
1.2.2.2- Collecte de données qualitatives.....	14
1.2.2.3- Enquête quantitative.....	14
1.2.3- Limites et difficultés de l'évaluation.....	15
1.3- Stratégie de mise en œuvre du projet.....	16
1.3.1- Conception et formulation.....	16
1.3.2- Cohérence logique du projet.....	16
1.3.3- stratégie de ciblage.....	19
1.3.4- Stratégie genre.....	19
1.3.5- Redevabilité.....	20
1.3.6- La stratégie de sortie.....	20
1.3.7- Approche du projet axé sur la résilience des migrants et des groupes cibles.....	22
1.4- Gestion du projet.....	23
1.4.1- Exécution budgétaire.....	23
1.4.2- Suivi et évaluation.....	24
1.4.3- Difficultés rencontrées et Modification.....	25

Chap. II- Présentation des résultats de l'évaluation	25
2.1- Bilan de réalisation du projet	25
2.1.1- Résultat 1	25
2.1.2- Résultat 2	27
2.1.3- Résultat 3	29
2.1.4- Résultat 4	31
2.1.5- Résultat 5	33
2.2.1- Pertinence du projet	37
2.2.2- Efficacité	39
2.2.3- Efficience	49
2.2.4- Durabilité	52
2.2.5- Effets cumulatifs du projet	54
Chap. III Conclusions	54
3.1- Leçons apprises	55
3.2- Recommandations	56
Bibliographie	57
Annexe	58

Liste des tableaux

	Page	
Tableau 1	Informateurs et institutions rencontrés	13
Tableau 2	Liste de partenaire du projet	17
Tableau 3	Forces et faiblesses constatées dans la mise en œuvre du projet	20
Tableau 4	Acteurs présents dans le plan de continuité	20
Tableau 5	Personnel du projet	23
Tableau 6	Messages retenus des séances de sensibilisation sur l'hygiène communautaire	30
Tableau 7	Efficacité du résultat 1	38
Tableau 8	Efficacité du résultat 2	39
Tableau 9	Efficacité du résultat 3	41
Tableau 10	Appréciation de l'effet des activités GRD selon la réponse des bénéficiaires.	42
Tableau 11	Efficacité du résultat 4.	42
Tableau 12	Répartition des bénéficiaires directs des blocs sanitaires	43
Tableau 13	Efficacité du résultat 5	44

Liste des figures

	Page	
Figure 1	Vues partielles du CRF	17
Figure 2	Vue du bloc sanitaire de l'orphelinat Hope for life	29
Figure 3	Satisfaction des volontaires des formations	32
Figure 4	Appréciation des stagiaires de leurs tuteurs	32
Figure 5	Appréciation générale des bénéficiaires du projet.	36
Figure 6	Utilisation des bénéfices d'AGRs.	40
Figure 9	Effet des sensibilisations WASH	34
Figure 10	Satisfaction des volontaires des formations	36
Figure 11	Appréciation des stagiaires de leurs tuteurs	37

Sigles et abréviations

AGRs	Activités Génératrices de Revenus
AVEC	Associations villageoises d'épargne et de crédit
Batey	Campement où vivent les coupeurs de canne
BMZ	Ministère Fédéral Allemand pour la Coopération Économique et le Développement
CIDE	Convention Internationale des Droits de l'Enfant
CRALL	Croix Rouge Allemande
CRD	Croix Rouge Dominicaine
CRH	Croix Rouge Haïtienne
OIM	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE)
RLF	Rétablissement des Liens Familiaux
WASH	Eau Assainissement et Hygiène (en anglais)
Zafra	Période de coupure de canne

Résumé.

Le projet « *Renforcement de la résilience axé sur la commune de Ouanaminthe, Région Nord-est* », fruit d'une collaboration entre la Croix Rouge Allemande (CRALL) et la Croix Rouge Haïtienne (CRH), a été mis en œuvre pour une durée de 3 ans et 6 mois (7/2017-12/2020) dans la commune de Ouanaminthe. Ce projet a été conçu dans un contexte de menace de crises humanitaires dans la commune de Ouanaminthe, principalement, et de ses environs en général. Cette crise humanitaire pourrait s'engendrer par une conjonction de facteurs. Premièrement, l'intensification des rapatriements de masse, en application à l'arrêt 163-13, adopté en République Dominicaine, a dépassé les capacités d'accueil des acteurs locaux. Dans un second lieu, alors que le pays peine à reconstruire ses capitaux physique et économique, gravement endommagés lors de tremblement de terre du 12 janvier 2010, le cyclone Matthew qui s'est abattu le pays au début du mois d'octobre de l'année 2016 est venu empirer la situation à divers égards.

Les capacités des autorités haïtiennes pour accueillir et soutenir les personnes expulsées ou les personnes qui reviennent « spontanément » de la République Dominicaine sont très limitées et donc insuffisantes. Le manque de moyens suffisants pour gérer le retour volontaire ou forcé de ces migrants menaçait l'équilibre économique, sociale et environnemental de la commune de Ouanaminthe. Ces menaces induites par les catastrophes naturelles, en combinaison avec des problèmes comme la dégradation des conditions environnementales, la pénurie de logements, l'absence de ramassage des déchets et des ordures, des débordements permanents des canaux de drainage et une gouvernance insatisfaisante sont les principaux facteurs de mise en danger pour les gens vivant dans la commune d'Ouanaminthe

Pour apporter un appui à l'état haïtien comme palliatif à ces problèmes, la Croix Rouge Allemande (CRALL) de concert avec la Croix Rouge Haïtienne (CRH) a implémenté à Ouanaminthe le projet de renforcement de la résilience axé sur la commune de Ouanaminthe.

L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de la résilience des rapatriés et de la commune d'accueil (Ouanaminthe). De manière spécifique, il attend que les personnes d'origine haïtienne expulsées de la République Dominicaine vers Haïti et leurs communes d'accueil aient amélioré leurs conditions de vie et les structures locales de la Croix-Rouge sont plus à même de réagir à des risques et à des crises.

Les principaux résultats poursuivis par le projet sont les suivants :

1. Meilleur accès aux besoins élémentaires, tels que : soutien psychosocial, frais de transport, assistance médicale, entre autres, pour des femmes expulsées et des mineurs non accompagnés dans la région frontalière de Ouanaminthe-Dajabón
2. Amélioration de la compétence et de l'accès à des activités génératrices de revenus pour des femmes expulsées et vulnérables et des mineurs provenant des communes d'accueil.
3. Opérations axées sur la commune améliorées en matière de gestion de risques et de catastrophes et mesures prises pour maîtriser les crises, ces opérations incluant également le nettoyage de canaux de drainage et le maintien de l'infrastructure.
4. Amélioration des pratiques sanitaires et d'hygiène de membres de la communauté et de personnes expulsées dans les communes cibles.
5. Capacités et structures renforcées auprès de la Croix-Rouge Haïtienne sur place pour les prestations de soutien à Ouanaminthe

Le projet est arrivé à terme en décembre 2020. En vue d'évaluer dans quelle mesure les résultats ont été atteints, et de pouvoir capitaliser sur la mise en œuvre en général, une évaluation indépendante a été commanditée, à travers un appel d'offre ouvert.

Cette évaluation se fait dans un double contexte de la fin du projet de Ouanaminthe et du retrait de la Croix Rouge Allemande en Haïti. Son objectif principal est d'apprécier les résultats du projet ainsi que l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés, de formuler des recommandations pratiques et de faciliter l'apprentissage pour l'amélioration de la conception et la gestion de futurs projets dans le but de démontrer la redevabilité aux bailleurs et aux bénéficiaires. Additionnellement, l'évaluation a donc pris en compte la conception, le processus de l'implémentation, les outils de suivi, la coopération avec la branche locale de la Croix Rouge Haïtienne, les parties prenantes, les meilleures pratiques et les leçons apprises afin de rendre durables les actions du projet.

L'évaluation s'est penchée sur les critères d'évaluation qui sont la pertinence, l'efficacité, l'impact et la durabilité les indicateurs du projet et les résultats attendus. Plus spécifiquement, l'évaluation a cherché à répondre aux différentes questions suivantes :

1. Dans quelle mesure et de quelle manière l'approche du projet a été appropriée pour améliorer la résilience des migrants et des groupes cibles ?
2. Dans quelle mesure et de quelle manière les activités du projet et les moyens de mise œuvre utilisés ont permis d'atteindre des résultats attendu ? En d'autres termes quelles sont les forces et faiblesses des mécanismes d'implémentation du projet ? Le consultant doit regarder l'efficacité et la qualité technique des activités ainsi que les méthodes, les approches et l'optimisation des ressources utilisées. Le consultant doit analyser l'effet de chaque volet (les plus efficaces et les moins efficaces) du projet.
3. Dans quelle mesure et de quelle manière l'approche et les activités du projet ont pris en compte le contexte changeant de la chaîne de protection et assure la durabilité de certaines ou toutes les activités du projet ? Le consultant doit considérer l'aspect participatif des approches, l'effet de chaque volet du projet sur la pérennisation du projet, les stratégies de sortie et comment les résultats seront perpétués à la sortie.
4. Quel est l'effet cumulatif de l'intervention eu égard de la situation des bénéficiaires et les impacts en général ? L'analyse des données doivent permettre d'apprécier les effets positifs et négatifs à court terme et perspective à long terme au niveau de la zone cible du projet

Entre autres, les principaux résultats atteints du projet peuvent être listés comme suit :

- 4706 femmes ont été accompagnées pour rejoindre leurs lieux de destination
- 163 femmes, refoulées de la République Dominicaine, ont reçu des fonds pour lancer leurs activités génératrices de revenus.
- 12 autres migrants ont été accompagnés dans la relance des activités agricoles.
- 9 comités de gestion des risques et des désastres ont été mis en place et formés.
- 119 personnes ont été formées à la préparation des plans d'urgence familiale.
- 2 blocs sanitaires ont été construits au bénéfice de 2 orphelinats (Hope for Life, Bethany)
- 1 bloc sanitaire a été réhabilité au profit d'un orphelinat (MODA).
- 8 canaux ont été curés dans les zones à risques.
- 7700 personnes ont été sensibilisées à l'hygiène communautaire
- En 2018, 150 volontaires de la CRH ont été formés dans des thématiques divers (administration finance, logistique, RLF, DRR, AGRs).
- En 2019, 231 volontaires ont été formés (administration finance, logistique, RLF, DRR, AGRs)
- En 2020, 290 volontaires ont été formés (administration finance, logistique, RLF, DRR, AGRs)
- 19 volontaires ont fait des stages d'apprentissage avec le staff technique du projet.

Analyse de la performance globale du projet.

Le projet « *Renforcement de la résilience axé sur la commune de Ouanaminthe* » s'est appuyé sur une approche participative en faisant des bénéficiaires des acteurs de l'action. Dans son approche de mise œuvre, le projet est parvenu à initier une forme d'intégration verticale, en portant à travailler en synergie avec les acteurs locaux, régionaux et nationaux de la chaîne de protection. Ainsi, il a été d'un grand effet catalyseur dans le renforcement de la synergie au sein de la chaîne de protection. Les points forts de cette approche ce sont les transferts des connaissances et l'appropriation de ladite action. Ce qui garantit évidemment une certaine efficacité et durabilité par la consolidation et l'appropriation des acquis.

Le projet a contribué au renforcement de la résilience des migrants et des groupes cibles. Pour ce, l'on peut considérer le changement de comportement des villageois qui débouchera sur l'amélioration de l'espace physique dans lequel, ils sont appelés à demeurer. L'on peut aussi souligner l'intégration des migrants à travers leur autonomie financière, le renforcement des capacités de la communauté à travers les comités de gestion des risques et désastres.

Tous les résultats du projet ont donné lieu à des effets directs. Pour atteindre ces résultats, le projet s'est appuyé sur des mécanismes qui, somme toute, ont influencé positivement son efficacité. L'un de ses premiers facteurs est le partenariat. En fait, les résultats du projet résultent de la coproduction des acteurs. Le partenariat a été fondé sur la base d'une mutualisation des moyens et de valorisation des ressources locales.

Conclusions

Les principales conclusions de l'évaluation s'énoncent ainsi :

Le projet est parvenu à créer une nouvelle dynamique au sein de la chaîne de protection. Les acteurs sont arrivés à mieux se connaître et à identifier comment se partager les responsabilités pour être, de chaque côté, plus efficace. La branche locale de la CRH est sortie renforcée, disposant maintenant de ressources humaines de meilleure qualité, grâce à une approche de transfert de connaissances, et de ressources matérielles pour la génération de revenus, en vue de faciliter son fonctionnement. En plus des ressources, l'expérience acquise dans la mise en œuvre du projet fera de la branche locale un acteur incontournable dans les actions autour de la thématique migratoire des deux côtés de la frontière.

Considérant les résultats, le projet a permis d'atténuer la vulnérabilité et de renforcer la résilience des ménages vivant dans la commune. Dorénavant, la population a appris à identifier les risques qui l'entourent et à se préparer aux crises pour limiter les pertes de vies et de biens.

La mise en œuvre du projet a eu des effets significatifs sur les bénéficiaires, en l'occurrence les mineurs non accompagnés, les femmes, la branche locale de la CRH et la communauté en général. Il a permis : (a) à des femmes de retrouver une autonomie financière après avoir regagné leurs foyers, (b) à des jeunes enfants de retrouver leurs familles après s'en être séparés involontairement, (c) à la branche locale de la CRH de renforcer ces capacités matérielles et humaines, et (d) à la communauté de disposer de structures de gestion de risques et de désastres.

Grâce à sa stratégie de sortie, le projet devrait à moyen et long terme avoir pour impacts durables, (1) une plus grande implication de la CRH dans la gouvernance du secteur de protection des migrants et de la gestion des risques et des désastres au sein de la communauté. Il faut souligner aussi, (2) une amélioration des conditions de vie de la population de Ouanaminthe sur le plan sanitaire, économique et (3) un affaiblissement des dégâts liés aux catastrophes.

De manière globale, l'on conclut que le projet a été d'une pertinence démontrée. Il a été exécuté de manière efficiente et efficace, alors même que certains points faibles sont relevés. Le projet a entraîné des effets positifs et durables sur la vie de la communauté et des ménages en particulier. En termes d'effets cumulatifs, le projet entrainera une réduction de dégâts lors de l'occurrence des catastrophes. L'amélioration des revenus des ménages contribuera à améliorer la sécurité alimentaire des ménages.

Leçons apprises.

L'évaluation a permis de tirer diverses leçons qui se rapportent à différentes phases du projet, principalement celles de conception et d'exécution. Les principales leçons sont les suivantes :

Les consultations, antérieures à la conception, avec les parties prenantes sont essentielles pour charpenter le contenu et la forme des interventions. Certaines difficultés rencontrées, du moins au début, dans l'exécution de certaines activités, étaient liées aux insuffisances dans la conception. Certaines activités ont été identifiées, sans vraiment tenir compte de certains paramètres, tel que le profil des migrants.

L'ancrage institutionnel au niveau local est primordial pour la réussite d'un projet. Le choix d'un partenaire local et la mise en œuvre participative ont permis de mobiliser les acteurs locaux et régionaux, et de fédérer les ressources. Ce qui favorise grandement l'efficacité du projet et contribue à la pérennité de ses actions

Les partenariats doivent être soldés par des actes officiels (convention, MoU...) qui définissent clairement les rôles et engagements de chaque acteur. Ceci permet de gagner en efficacité par rapport aux engagements de tout un chacun envers le projet. C'est aussi un cadre de référence pour les institutions pour éviter les contretemps en cas de changement de personnel.

La responsabilisation des bénéficiaires, dans ce cas à travers les comités GRD, est un appui catalytique à la gouvernance locale. C'est aussi un jalon indéfectible pour assurer la durabilité des activités du projet.

Eu égard au budget et aux résultats atteints du projet il ressort, en termes de leçons, que des résultats probants peuvent être atteints même avec de modestes ressources, moyennant une stratégie de mise en œuvre adaptée et appropriable par les acteurs locaux ainsi que par le renforcement des capacités.

La problématique de la protection des migrants et, en particulier, la gestion des rapatriements est, à divers égards, transdisciplinaire. Elle fait appel à une mise en commun d'efforts de multiples acteurs impliqués, dans un cadre, évidemment, harmonisé et coordonné.

La flexibilité est un élément important dans la mise en œuvre d'un projet. Elle permet de sauter différents obstacles auxquels se heurte le projet tout au long de son exécution, en adaptant plusieurs activités qui n'étaient pas conformes, initialement, aux besoins des bénéficiaires ou de la communauté. Elle permet aussi de remettre, constamment, en question la faisabilité économique, sociale et technique de certaines activités.

Le renforcement des moyens d'existence et l'insertion économique des communautés vulnérables peuvent être de puissants outils de dissuasion à la migration clandestine. En effet, c'est un élément dans la lutte préventive contre cette forme de migration. Certains témoignages, dans le cadre de l'évaluation de ce projet, confortent l'idée que sans alternatives économiques, bon nombre de migrants retentent souvent la traversée de la frontière après être refoulés.

Les activités génératrices de revenus, en plus de l'insertion économique du sujet, sont des moules de cohésion sociale. Si elles sont conçues, à cet effet, elles permettent une plus implications des bénéficiaires dans la dynamique économique locale et facilitent l'épanouissement de la communauté.

Les activités génératrices de revenus constituent une porte d'entrée très puissante pour sortir des gens de la trappe de pauvreté. Les gens arrivent non seulement à faire face à leurs besoins primaires, mais aussi ils investissent dans l'éducation de leurs enfants. Dans le meilleur des cas ils investissent une partie de leurs marges de bénéfices dans la diversification des moyens d'existence qui permettent d'améliorer de manière pérenne leurs conditions de vie.

Les principales recommandations se résument ainsi :

- Continuer à renforcer les capacités de la branche locale (CRH) dans la planification, formulation, suivi et évaluation de projet. En effet, la pleine autonomie de la branche passe aussi par un tout un ensemble d'acquis infrastructurels et humains, entre autres.
- Impliquer davantage les autorités et instances locales dans la conception et dans l'exécution, surtout dans les activités de renforcement des structures à vocation de services collectifs. Ce, pour faciliter leur appropriation et garantir leur continuité après la fin du projet
- Dans un prochain projet, il est conseillé que les partenariats soient formels à travers des accords ou convention signés entre les parties, définissant clairement les apports et les rôles de chaque acteur. Ceci permettra un engagement plus efficace de tous les acteurs.
- Une prochaine intervention demeure encore pertinente et recommandée. Elle ferait mieux d'ajouter aussi un volet de sensibilisation sur l'immigration clandestine, les trafics humains et les droits de migrants. Ce, pour aborder le problème en aval et diminuer les risques autour.
- Offrir plus d'encadrements aux bénéficiaires d'activités génératrice de revenus, pendant la mise en œuvre du projet. Par exemple, l'initiative des tontines ou AVEC devrait être encouragée pour un plus grand impact du projet, non seulement sur l'économie de ménages, mais aussi sur la communauté entière.
- Soutenir plutôt des activités génératrices de revenus, basées sur la production et la transformation pour créer des intégrations et plus d'effets multiplicateurs dans l'économie locale.
- Intégrer les comités GRD aux structures locales de protection civile afin qu'ils soient pris en compte, en tant que structures organisées, dans les plans communaux de gestion des risques et de désastres. Ainsi, ils seraient plus facilement mobilisables en cas de catastrophes.